

A AFFICHER !

SNUEP INFOS!



F.S.U.

Lettre d'information du Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

N° 44 du 12/03/06

Un Site, un Mail !

<http://www.snuep.com>

snuepnat@snuep.com

ENSEIGNANTS :

LE C.P.E., C'EST AUSSI VOTRE AFFAIRE !

Le large succès de la mobilisation du 7 mars a montré que l'opinion publique et tout particulièrement la jeunesse s'oppose au Contrat Première Embauche que propose le Premier Ministre et qui a été voté à l'Assemblée nationale.

S'il est conservé, ce contrat qui rentre dans une logique globale de remise en cause de l'organisation du travail, engendra la fin de l'emploi durable dans notre pays en permettant au patronat une gestion plus que souple de l'embauche et du licenciement de personnels précaires. Comment peut-on en effet prétendre créer des emplois en instituant un dispositif législatif qui autoriserait tout licenciement sans aucune justification ?

Il a été proposé sans véritable concertation avec les partenaires sociaux et les conditions même du vote de la loi sur l'égalité des chances au parlement ne font pas honneur à la démocratie (*débat sur les amendements, utilisation de l'article 49-3,...*) ce qui montre le mépris réel du gouvernement envers la jeunesse. D'ailleurs, le Conseil Constitutionnel pourrait invalider ce texte. La cour européenne pourrait le condamner.

Ce contrat concerne au plus haut point les enseignants en tant que parents, mais aussi d'Educateurs, tout particulièrement les **Professeurs de lycée Professionnel** dont la mission est de faire acquérir les savoirs fondamentaux et professionnels indispensables pour une insertion durable dans le monde du travail.

Comment pourra-t-on motiver les élèves de la voie professionnelle, si les seuls débouchés aux niveaux V et IV ne sont que des emplois précaires assujettis à des licenciements sans motifs autres que le bon vouloir du Chef d'entreprise ? N'y a-t-il pas là une formidable dévalorisation de la qualification et en conséquence de l'enseignement professionnel et de nos métiers d'enseignants ? Cela ne relève-t-il pas de la même logique libérale que les régressions que subissent l'enseignement professionnel public (*concurrence déloyale de l'apprentissage*), nos conditions de travail (*montée de la violence*), les recrutements (*baisse de près de 40%*), nos rémunérations (*baisse de notre pouvoir d'achat*) ?...

Ce contrat est aussi la remise en cause des niveaux de qualifications des titulaires de diplômes de la voie professionnelle qui seront de fait, déconnectés des compétences liées au poste de travail. Il sera très difficile de motiver les salariés concernés au sein d'une entreprise pour une évolution professionnelle, une poursuite d'études, un complément de formation.

Le Gouvernement s'est engagé honteusement sur la voie de la déqualification. Les élèves de la voie professionnelle méritent mieux. Des solutions alternatives existaient pourtant pour permettre l'accueil des élèves formés et qualifiés dans les entreprises (*prise en compte par l'Etat de complément de formation, taxation des entreprises qui sollicitent l'emploi précaire et qui abusent des stagiaires, au profit de celles qui accueillent les élèves diplômés de la voie professionnelle pour un emploi durable,...*)

Les enseignants connaissent déjà le C.P.E. Nous avons dans nos Lycées, **nos Contrats Première Embauche, ce sont les contrats de nos personnels précaires (vacataires et contractuels) remerciés à tout moment et à qui l'on ne propose aucun dispositif pertinent de formation** qui leur permette une titularisation. C'est aussi sur ces personnels que pourra s'appuyer l'Etat pour faire fonctionner certaines sections de la voie professionnelle qui sont et seront proposées dans le cadre de prestations de service au détriment du statut des personnels titulaires avec toutes les retombées que l'on peut imaginer sur ces derniers. Le Lycée des métiers est d'ailleurs un cadre « idéal » pour ces opérations.

C'est là aussi, la traduction de la déqualification instaurée par le Gouvernement au niveau de l'Education Nationale.

Le Contrat Première Embauche n'est hélas qu'une étape dans la désorganisation du monde du travail que souhaitent les ultra-libéraux. Il fait suite à de nombreuses modifications du code du travail qui ont été proposées récemment, et il précède sans doute un contrat général qui instaurera une précarité durable pour les salariés. L'avenir est plus que sombre, un avenir de précarité qui se terminera par une retraite au rabais pour de nombreux salariés. On ne mesure pas assez l'impact qu'aurait cette précarité organisée sur l'économie de notre pays et sur les relations sociales.

Pour la jeunesse et les salariés les enjeux sont considérables. Le gouvernement hésite. Les jeunes se mobilisent chaque jour un peu plus, la population est de plus en plus hostile au CPE comme le montrent les sondages. Enseignants, c'est le moment de mettre toutes nos forces pour exiger le RETRAIT DU CPE :

**LE SNUEP APPELLE TOUS LES
ENSEIGNANTS A LA GREVE LE 16 MARS
ET
A UNE PARTICIPATION MASSIVE AUX
MANIFESTATIONS DU 18 MARS**

Déclaration des organisations syndicales de salariés et des organisations étudiantes et lycéennes réunies le 9 mars 2006-03-09

Les manifestations du 7 mars marquées par un très grand succès constituent une montée en puissance dans la mobilisation et les actions engagées tant chez les salariés que chez les étudiants et les lycéens pour le retrait du CPE.

A ce jour le gouvernement s'obstine

Les organisations syndicales de salariés, étudiantes et lycéennes réunies ce jour, lui répondent avec force en décidant d'une nouvelle étape de mobilisation qui sera – que le gouvernement n'en doute pas – encore plus forte que la précédente.

Les organisations syndicales de salariés, étudiantes et lycéennes réaffirment leur volonté d'obtenir le retrait du CPE porteur de précarité, discriminatoire pour la jeunesse et donc pénalisant pour l'avenir de la société.

Les organisations syndicales de salariés, étudiantes et lycéennes appellent les salariés et les jeunes à s'engager plus fortement encore dans la bataille contre le CPE.

Elles appellent à réussir la journée de mobilisation du 16 mars décidée à l'initiative des étudiants et lycéens et à une nouvelle journée d'action nationale le samedi 18 mars se traduisant par des manifestations dans toute la France.

Les signataires de cet appel restent en contact permanent et se retrouveront le 18 mars au soir pour examiner la situation.

Liste des organisations réunies : Cfdt, Cgt, Cgt-fo, Cftc, Cfe-cgc, Fsu, Unsa, Solidaires, Unef, Cé, Unl, Fidl.

Communiqué FSU

Paris le 10 mars 2006

La montée en puissance du mouvement de rejet du CPE, que manifestent les grèves dans les universités et les manifestations et que corroborent les enquêtes d'opinion, montre qu'il est possible de rassembler encore plus largement et de faire reculer le gouvernement.

La FSU se félicite de la décision unitaire des syndicats de salariés, d'étudiants et de lycéens, d'amplifier et de poursuivre la mobilisation jusqu'au retrait du CPE. Elle entend bien jouer pleinement son rôle pour la réussite de toutes les initiatives prévues. Elle appelle les personnels de l'éducation et des fonctions publiques, actifs et retraités, à y prendre toute leur place, à contribuer sous les formes les plus adaptées à la réussite des manifestations du 16 mars à l'initiative des étudiants et des lycéens et à participer massivement aux manifestations unitaires du 18 mars.

Intervention des forces de l'ordre à la Sorbonne : la FSU réagit

Communiqué FSU

Paris le 11 mars 2006

La FSU dénonce avec fermeté l'intervention policière dans la Sorbonne ; elle souhaite que toute la clarté soit faite sur ce qui s'est passé.

Elle s'étonne de la précipitation du ministre de l'Education nationale à dénoncer un "tournant de la violence " qui ne correspond en rien à la réalité du mouvement contre le CPE. On peut se demander si le gouvernement, en difficulté face au rejet massif du CPE par les jeunes et les salariés, ne cherche pas à jouer la provocation et à tenter la criminalisation du mouvement étudiant.

La FSU appelle le gouvernement à la responsabilité : plutôt que de biaiser ou de tenter d'inadmissibles manœuvres, il y a urgence à apporter la réponse que chacun attend : le retrait du CPE.

Pour sa part elle confirme son engagement dans la mobilisation, notamment le 16 et le 18 mars.